



## Fiche d'information CPS n 10

Juin 2026

# Paysage dans le village : comment améliorer la qualité paysagère dans les communes

***Comment aménager le développement du milieu bâti dans les espaces ruraux de manière à préserver et à renforcer la qualité paysagère ? C'est la question sur laquelle s'est penché le forum des acteurs de la CPS en 2026. À l'appui des expériences concrètes des communes, des régions et de la pratique professionnelle, le forum des acteurs de la CPS a mis en évidence les voies permettant d'améliorer la qualité dans les espaces ruraux et périurbains, en s'intéressant tout particulièrement aux petites communes et à la faisabilité.***

## Résultats du forum des acteurs de la CPS

Cette année, le forum des acteurs de la CPS, qui s'est tenu le 21 mai 2026, était consacré à la qualité paysagère dans l'espace rural et périurbain, et donc aux objectifs de qualité 9 et 10 de la Conception « Paysage suisse » (CPS) : dans les zones rurales, la priorité doit être donnée à une utilisation adaptée au site, les paysages périurbains doivent être protégés contre tout mitage supplémentaire et les franges urbaines doivent être aménagées.

L'OFEV a organisé l'édition 2026 du forum des acteurs de la CPS en collaboration avec l'Association des communes suisses et la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP). Près de 80 personnes issues de la Confédération, des cantons, des régions, des communes, d'associations professionnelles et d'organisations spécialisées y ont assisté. Différentes bonnes pratiques de développement paysager axé sur la qualité dans les communes ont été présentées et discutées. Les échanges ont aussi porté sur le rôle de la Confédération, des cantons et des bureaux d'étude en tant que facilitateurs et soutiens d'un tel développement.

### L'essentiel en bref : une qualité paysagère élevée dans les villages est possible

La promotion d'un développement paysager axé sur la qualité pose toute une série de défis aux communes rurales et périurbaines : le mitage du paysage entraîne une perte des terres agricoles, des espaces ouverts, des espaces de détente et des éléments paysagers typiques de chaque région. Dans les espaces ruraux et périurbains, le développement du bâti vers l'intérieur axé sur la qualité est également un défi. Les franges urbaines restent souvent indéfinies. Sans compter que les moyens financiers et le savoir-faire pour davantage de qualité paysagère sont souvent limités dans les communes. Alors comment promouvoir la qualité paysagère dans l'espace rural et périurbain ? Voici un résumé des contributions et discussions du forum des acteurs de la CPS :

Bundesamt für Umwelt BAFU  
Daniel Arn  
3003 Berne  
Standort: Worblentalstrasse 68, 3063 Ittigen  
Tel. +41 58 46 280 03, Fax +41 58 46 475 79  
daniel.arn@bafu.admin.ch  
<https://www.bafu.admin.ch>



- Une qualité paysagère élevée dans les villages est possible, diversifiée et spécifique. Les valorisations réussies s'appuient sur les particularités propres au site et les mettent en valeur. Les différents exemples tirés des communes le montrent parfaitement. Les bonnes pratiques incitent à agir activement et suggèrent différentes voies de mise en œuvre. L'échange d'expériences constitue à cet égard un facteur de réussite important.
- Il faut réfléchir à partir du paysage. Si l'espace est envisagé et planifié dans sa globalité, et si les actions ayant un impact sur l'espace partent systématiquement du paysage plutôt que de la surface bâtie, de nombreuses opportunités s'ouvrent : pour des valorisations concrètes du paysage et pour l'exploitation de synergies, par exemple avec la biodiversité ou la gestion de l'eau dans le milieu bâti.
- La mise en œuvre réussie des projets nécessite la participation de tous les acteurs clés : communes, cantons, Confédération et bureaux d'étude, avec leurs différentes ressources – financières, humaines et en termes de savoir-faire. Des instruments variés issus des politiques sectorielles – tels que l'aménagement du territoire, l'agriculture, la culture du bâti ou la politique régionale –, de même que des aides financières et des prestations de conseil sont à disposition et peuvent être mis à profit.

### **Regard extérieur : une vision innovante de l'architecture rurale en France**

Paysage, architecture et exploitation des ressources naturelles existantes constituent trois leviers propices à la transformation et au développement des petites communes. [Simon Teyssou](#), architecte-urbaniste français récompensé du « [Grand Prix de l'urbanisme](#) » 2023 pour son engagement et son action en faveur des territoires ruraux et périurbains, a mis en lumière ces leviers lors du forum des acteurs de la CPS.



Du vert à la place des voitures : réhabilitation de l'espace public à Vic-sur-Cère (Cantal) par l'Atelier du Rouget. Photo : © Agathe Waechter, 2026

Simon Teyssou a présenté différents exemples provenant du département du Cantal, en Auvergne-Rhône-Alpes, une région agricole marquée par l'exode rural. Concrètement, les leviers F se traduisent ici par les actions suivantes : mettre en valeur les qualités et les éléments caractéristiques du paysage, tels que les grands arbres, mobiliser les techniques d'architecture vernaculaire, utiliser des matériaux de construction locaux et les développer à la lumière des connaissances actuelles, récupérer, dans la mesure du possible, l'espace dédié au stationnement pour en faire un espace public de grande qualité ou encore se servir du bois issu des forêts en pleine croissance comme d'un matériau de construction. Le plus souvent, il s'agit d'intervenir avec peu de moyens et de supprimer des éléments plutôt que d'en ajouter.

### **Les cantons comme facilitateurs**

Les cantons peuvent contribuer de bien des façons à ce que les communes s'engagent en faveur d'une meilleure qualité paysagère. Thomas Waltert, planificateur cantonal de Bâle-Campagne, a fait état dans son rapport d'atelier du soutien proactif apporté par le canton aux communes. Accorder aux communes et aux acteurs locaux les moyens d'agir, promouvoir les projets régionaux et donner des impulsions font partie des approches évoquées.

À partir de la [conception paysagère cantonale](#), le canton renforce de manière ciblée la compréhension paysagère, par exemple au moyen de promenades paysagères et de conseils prodigués aux urbanistes dans les communes. Le canton initie également des projets dans le contexte régional, avec pour objectif d'inciter à réfléchir, à planifier et à agir dans des espaces fonctionnels. À Ziefen, par exemple, un projet de réfection routière prévu par le canton a été l'occasion de repenser le centre du village et d'améliorer les qualités paysagères. Conclusion : en matière de planification, il faut systématiquement partir du paysage et le considérer comme un fondement.

### **La Confédération en soutien**

Dans le cadre de sa politique du paysage et d'autres politiques sectorielles, la Confédération s'appuie, outre sur la Conception « Paysage suisse », sur une multitude d'instruments visant à accompagner la transformation du paysage (cf. Vue d'ensemble des instruments de politique paysagère [OFEV 2016](#)). Elise Riedo, d'urbaplan, a offert un aperçu des instruments et programmes de soutien mis en place par la Confédération pour améliorer la qualité paysagère dans les communes de petite et moyenne taille. Elle a également expliqué comment les petites communes peuvent réussir à relever la qualité du paysage. Sa présentation montre qu'un grand nombre d'instruments de promotion et d'aides sont à disposition. Il convient donc d'utiliser les moyens de financement existants en complément des fonds communaux et de solliciter le soutien technique de spécialistes du conseil en matière de paysage et des services cantonaux chargés du paysage.



### Espaces ouverts autour du bâtiment de l'OFEV à Ittigen

À l'occasion d'une courte visite guidée organisée avant l'événement, Florian Seibold (ORT AG) a présenté les [spécificités de l'espace extérieur naturel du campus du DETEC à Ittigen](#).

Les immeubles de bureaux sont situés entre le ruisseau Worble et un versant boisé. Divers espaces extérieurs aménagés et végétalisés offrent des possibilités de travailler, d'échanger et de se détendre à l'ombre et au vert. Un sentier permet de s'évader brièvement du bureau pour plonger dans un « univers forestier ». Le sous-bassement déjà construit d'un bâtiment en projet constitue une autre particularité des lieux, car il sert à titre provisoire de « bureau vert ». Ce site en est donc la preuve : lorsqu'ils sont assortis de précieux espaces verts inspirés de la nature, les sites de bureaux peuvent créer une qualité de séjour élevée et apporter une contribution importante en matière de détente et de biodiversité.

Extérieur du campus du DETEC à Ittigen. Photo : © Daniel Arn.

### Exemples réussis d'un développement paysager axé sur la qualité dans l'espace rural

Un développement paysager axé sur la qualité dans les communes et villages revêt de nombreuses facettes : préservation et mise en valeur des atouts naturels et des qualités propres à la culture du bâti, revalorisation des franges urbaines, développement du bâti adapté au climat ou encore promotion de la cohésion sociale par le biais de mesures concrètes de revalorisation. Six exemples concrets en provenance des communes/régions du Parc du Jura (AG), du Toggenbourg (SG), de Felsberg (GR), de Langenbruck (BL), de Tramelan (BE) et de Monte (TI) ont mis en lumière ces aspects.

Avec sa charte « [Jurapark-Charta](#) », le [Parc du Jura argovien](#) a mis au point un outil destiné à soutenir les 31 communes du parc dans le domaine du développement communal durable. Les communes mettent notamment en œuvre des mesures visant à favoriser un aménagement du bâti respectueux de la nature et du climat. Le Parc soutient les communes, par exemple au moyen d'événements de sensibilisation ou en facilitant la mise en relation avec des spécialistes.



Le guide sur la conception du bâti en milieu rural, intitulé « [Bauentwurf im ländlichen Raum](#) » pour le **Toggenbourg**, vise à inciter les maîtres d'ouvrage, architectes, planificateurs et autorités à s'intéresser à la culture régionale du bâti. Il aide à concevoir et à réaliser des constructions de grande qualité architecturale, en harmonie avec le paysage. Dans certaines communes, cet instrument fait partie intégrante du processus de conseil et d'évaluation des projets de construction.

Habitat dispersé avec fermes, granges et arbres isolés caractéristiques à Nesslau.

Photo © Bernhard Güttinger, Nesslau.

Dans la commune de **Felsberg**, des prestations de conseil en matière de paysage et des subventions de la Confédération et du canton ont permis d'identifier les potentiels de la commune et de procéder à des revalorisations concrètes en faveur de la biodiversité. Cette consultation paysagère a été motivée par la révision en cours du plan d'aménagement local ainsi que par la volonté d'améliorer la qualité des espaces verts et la biodiversité.

La commune de **Langenbruck** a elle aussi bénéficié de prestations de conseil en matière de paysage, à partir desquelles elle a défini des objectifs et des mesures qui ont ensuite été repris dans la conception directrice territoriale pour le milieu bâti, « [Räumliche Leitbild Siedlung](#) ». Ce processus a permis de renforcer la réflexion sur la notion de paysage et la perception de son évolution au sein de la commune, et a contribué à sensibiliser le conseil municipal à la thématique paysagère.



La commune de **Tramelan** a revalorisé ses traverses dans le cadre d'une démarche transversale et innovante qui concilie mobilité, paysage et biodiversité. Tout a commencé par une question politique sur la sécurité routière des élèves, qui a finalement débouché sur un processus relatif à la question de la qualité paysagère.

La « Traverse du Droit » végétalisée à Tramelan. Photo : © Parc régional Chasseral, Elodie Gerber

Les aménagements concrets réalisés dans le village de **Monte** dans le Mendrisiotto sont le fruit d'une [étude](#) qui a mis en évidence les potentiels de revalorisation du site dans le contexte du vieillissement de la population. Sept petites interventions et plusieurs éléments ludiques, notamment sur la place de l'église, dans le magasin du village et au niveau de la fontaine et des bancs, ont permis de créer des espaces de rencontre et de détente de grande qualité, reliés entre eux par un langage architectural cohérent.



La fontaine de la place de l'église à Monte sert également de banc et de jeu d'eau pour les enfants.

Source : StudioSer (Rina Rolli (OFREIA), Tiziano Schürch) © Sven Högger

### **Facteurs de réussite pour laisser davantage de place au paysage dans le bâti**

Patrick Schoeck, secrétaire général de la FSAP, a clôturé la manifestation en mettant en avant différentes opportunités pour relever la qualité paysagère dans le milieu bâti. Malgré différents obstacles, tels que le manque fréquent de compréhension paysagère, les lois en vigueur sur la construction et la garantie de la propriété, il est possible de tirer parti d'opportunités territoriales et stratégiques. Les espaces d'opportunités linéaires, à l'image des infrastructures vertes et bleues et des franges urbaines, de même que les îlots comme les centres de villages ou les zones de transformation, offrent différentes approches propices à des valorisations concrètes. Au niveau stratégique, divers instruments et procédures, tels que les plans directeurs communaux, les planifications stratégiques et les concours, peuvent contribuer à exploiter les opportunités et les synergies avec d'autres thèmes comme le climat et la biodiversité.

## Activités de la Confédération en lien avec le paysage

**Prestations de conseil en matière de paysage :** les [prestations de conseil en matière de paysage](#) reposent sur les problématiques concrètes d'une commune ou d'une région. Elles apportent leur aide, par exemple, pour les questions relatives à l'exploitation du potentiel paysager, à l'élaboration d'offres touristiques axées sur le paysage, à l'aménagement du territoire et au paysage, à l'amélioration de l'attractivité du site et de la qualité de vie dans une commune, ou encore à la promotion de la biodiversité. Les prestations de conseil sont prodiguées par une personne issue d'un groupe d'environ 45 spécialistes et durent entre six et dix jours ouvrables. Les coûts correspondants sont en partie pris en charge par la Confédération (à hauteur de 50 %) et les cantons. Les prestations de conseil servent de base pour des planifications et projets ultérieurs (cf. les exemples de Felsberg et Langenbruck ci-dessus). Les acteurs privés peuvent eux aussi bénéficier de prestations de conseil en matière de paysage sur des thèmes liés au développement régional paysager et au tourisme axé sur le paysage (cf. [La biodiversité - Durabilité dans le développement régional | Développement régional | regiosuisse](#)).

**Processus de développement de l'espace rural (PDER) :** le [processus de développement de l'espace rural \(PDER\)](#) vise à coordonner le développement de l'espace rural en tenant compte des différents intérêts en présence. Outre les utilisations des zones rurales en termes d'agriculture, d'industrie, de commerce et d'habitat, le processus aborde également les thèmes des loisirs, de la qualité paysagère et des habitats pour la faune et la flore. Dans le cadre d'un processus participatif, des solutions transversales aux problèmes et des mesures efficaces à long terme sont élaborées. Les différents acteurs sont mis en réseau afin de permettre le développement global d'une région. Un nouveau guide a été conçu pour ces travaux, qui peuvent en outre bénéficier d'aides financières de l'OFAG ou du SECO.

## Informations complémentaires

### Renseignements

- M. Daniel Arn, Division Biodiversité et paysage,  
OFEV 3003 Berne, +41 58 462 80 03,  
[daniel.arn@bafu.admin.ch](mailto:daniel.arn@bafu.admin.ch)

### Sommaire

- 5<sup>e</sup> [Congrès suisse du paysage](#),  
les 3 et 4 septembre 2026, à Davos
- [Forum « Le paysage fait bouger »](#) pour la planification  
des espaces de détente, le 16 septembre 2026,  
à Macolin
- Prochain forum des acteurs de la CPS sur le thème  
des utilisations du territoire, conjointement avec le  
Groupement suisse pour les régions de montagne  
(SAB), l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et la  
division Forêts de l'OFEV, le 20 mai 2027, à l'OFEV  
à Ittigen

### Liens Internet

- CPS actualisée :  
[Conception « Paysage Suisse » \(CPS\) \(admin.ch\)](#)  
*Toutes les informations sur la CPS, y compris les  
liens vers le plan de mesures mis à jour, le rapport  
explicatif et les illustrations des objectifs de qualité  
paysagère.*
- Prestations de conseil en matière de paysage :  
[www.bafu.admin.ch/fr/conseilpaysage](http://www.bafu.admin.ch/fr/conseilpaysage)  
*Explication de la promotion des prestations de conseil  
en matière de paysage pour les communes et les ré-  
gions*  
[www.regiosuisse.ch/fr/savoir/dossiers-thema-  
tiques/durabilite/biodiversite](http://www.regiosuisse.ch/fr/savoir/dossiers-thematiques/durabilite/biodiversite)  
*Explication de la promotion des prestations de conseil  
en matière de paysage pour les  
acteurs privés*
- Anthos. Dorf/Village : *Anthos, l'annuaire de l'architec-  
ture du paysage suisse, se consacre cette année à la  
Suisse rurale. Le potentiel de l'architecture paysagère  
dans les villages. Le livre est disponible sur*  
[Hochparterre - «Anthos», das Jahrbuch der Schweizer  
Landschaftsarchitektur: Hochparterre](#)

## Le paysage et moi

*Patrick Schoeck,  
secrétaire général de la FSAP*

« Les œuvres d'art indescriptibles plan-  
tées au beau milieu des ronds-points  
n'ont été inventées que pour nous  
rappeler que nous roulons trop vite en  
voiture. C'est vrai : qui prend encore le  
temps d'admirer le paysage ? » Cette  
boutade anecdotique lancée il y a des  
années par une sage Bernoise a dura-  
blement changé ma façon de voir le  
paysage.

Notre manière de percevoir et de consi-  
dérer le paysage dépend de la vitesse.  
L'excellent réseau routier suisse me  
permet de me rendre rapidement d'un  
point A à un point B, que ce soit pour le  
travail ou les loisirs. Le prix à payer :  
sur les axes principaux, je perçois ces  
trajets comme une succession de murs  
antibruit, de tracés encaissés, de tun-  
nels et de zones industrielles qui défi-  
lent à toute vitesse.

Mon alternative à cette fulgurance : mon  
vélo. Avec lui, je parcours 40 kilomètres  
en deux heures et prends le temps de  
profiter du paysage avec tous mes  
sens. Avec les yeux, je vois des locali-  
tés merveilleusement entretenues et la  
réalité bâtie de la Suisse agglomérée,  
les zones alluviales et l'agriculture in-  
dustrielle. Avec les oreilles, j'entends  
le murmure du ruisseau ou le bruit des  
voies rapides et le ronronnement des  
tracteurs. Sur la peau, je ressens la  
chaleur du soleil, l'ombre des arbres  
ou la fraîcheur des rivières. Avec le nez,  
je respire l'odeur de la forêt, de l'herbe  
fraîchement tondue ou celle des  
stations d'épuration et des exploitations  
d'engraissement.

Tout cela fait partie du paysage. Tout  
cela fait partie de la Suisse.

Et au passage : si le vélo est encore  
trop rapide, le paysage s'apprécie éga-  
lement en randonnée ou en promenade.